

PROGRAMME DE FORMATION: Préparation à l'Habilitation Électrique NIVEAU BC

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
21H00	Dans vos locaux	De 1 à 12 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre électrique selon la norme NF C 18-510

Pré-requis:

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS

électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Public concerné:

- Personnel électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

Moyens pédagogiques:

- Support audiovisuel

Modalités Pédagogiques et techniques:

- Formation théorique et exercices pratiques
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

Contenu de la formation

TRONC COMMUN N°2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
 - o *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.*
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
 - o *Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.*
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
 - o *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.*
- Préciser les rôles de chacun.
 - o *Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.*
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
 - o *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.*

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORSTENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
○ *Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.*

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
○ *identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
○ *Assurer la surveillance électrique de l'OPERATION.*

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
○ *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.*

Module BC

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et au CHARGE DE TRAVAUX.

○ *Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une CONSIGNATION (ATTESTATION DE CONSIGNATION EN UNE ETAPE, ATTESTATION DE CONSIGNATION EN DEUX ETAPES).*

○ *Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.*

○ *Identifier le CHARGE DE TRAVAUX et échanger les informations nécessaires.*

Décrire les opérations de CONSIGNATION.

○ *Réaliser la CONSIGNATION EN UNE ETAPE et la CONSIGNATION EN DEUX ETAPES sur différents types de matériels.*

○ *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.*

Validation de la formation

Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
 Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.
Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.
Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

- Recyclage à 3 ans

Sanction de la formation

- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur